



www.cc-est-tourangeau.fr

Demande d'une carte d'accès Déchèterie du Pas d'Amont

Les habitants de la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau ont la possibilité d'utiliser la déchèterie située à Montlouis-sur-Loire, dans la limite de 52 passages par an.

La déchèterie est équipée d'un système d'accès automatisé, nécessitant une carte à puce délivrée par la CCET.

Pour obtenir cette carte, veuillez nous faire parvenir le coupon-réponse suivant, accompagné de votre justificatif de domicile à l'adresse suivante :

Communauté de Communes de l'Est Tourangeau
Service des Déchets Ménagers
48 rue de la Frelonnerie
37270 Montlouis-sur-Loire

Vous avez également la possibilité de nous déposer votre demande pendant nos horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (17h00 le vendredi).

Dans tous les cas, la carte vous sera envoyée par courrier.

Chaque foyer ne peut disposer que d'une seule carte. La première carte est gratuite, mais tout renouvellement, pour cause de perte ou de vol, sera facturé 5€.

Sans cette carte d'accès, la déchèterie n'est pas accessible.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service des Déchets Ménagers au : 02 47 50 80 94

Responsable du traitement des données : Communauté de Communes de l'Est Tourangeau, service « déchets ménagers »

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à établir et gérer les cartes d'accès à la déchetterie. Le destinataire des données est la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service « déchets ménagers » de la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau, 48 rue de la Frelonnerie à Montlouis sur Loire.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



Première demande Perte (joindre un chèque de 5 € à l'ordre du Trésor Public)

Civilité : Madame Monsieur Monsieur et Madame

NOM / PRENOM: _____

ADRESSE : _____

Commune : Montlouis-sur-Loire La Ville-aux-Dames Azay-sur-Cher
 Véréz Larçay

Numéro de téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ (pour vous contacter en cas de perte de la carte)

E-mail (facultatif) : _____

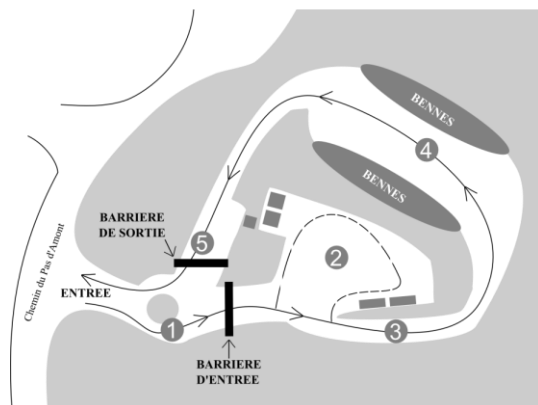
**N'oubliez pas de joindre la copie de votre justificatif de domicile :
facture d'eau, de gaz, de téléphone, taxe d'habitation...**

La circulation sur la déchèterie

Pour accéder à la déchèterie, la **carte devra être présentée devant la borne**, située au niveau du rond-point.

La circulation sur le site se fera de la manière suivante :

- ① Présenter sa carte devant la borne d'accès.
- ② Déposer ses déchets électriques, toxiques, verre, papier et huile avant de monter.
- ③ Emprunter la montée.
- ④ Trier vos déchets dans les bennes correspondantes.
- ⑤ Se placer sur la boucle magnétique pour déclencher l'ouverture de la barrière de sortie.



Les déchets acceptés sur la déchèterie

Les collectes "courantes" : végétaux, gravats, bois, cartons, encombrants,...

Les collectes particulières : polystyrène, déchets d'équipements électriques et électroniques, plastiques durs (mobilier de jardin, jouet...), lunettes, radiographies, ampoules basses consommation, cartouches d'encre, huiles de vidange, déchets toxiques (piles, peintures, solvants...), capsules de café.

Plan d'accès à la déchetterie
